



Handmont M^r Kussset et son
Colligue, notaires à Bordeaux, Sursignés,

Ont Comparu.

Le sieur Joseph Pitance, maçon,
et la dame Marie Grevénat, Sans profession, sa
épouse, qu'il autorise, demeurant ensemble à
Bordeaux rue Leberthon, n^o 52, les,

Lesquels ont reconnu que
M^r. Joseph Barrois, instituteur public, demeurant
à Royère (Creuse) leur a remis toutes les sommes
qu'il a touchées en vertu de la procuration qu'ils
lui ont donnée par acte du 24 février dernier
reçu par M^r Kussset, notaire Sursigné,
et qu'il leur a rendu son legs et fidèle compte
de toute la gestion qu'il a eue des affaires des
Comparants par suite du mandat qu'ils
lui avaient confié.

Et Constaté qu'ils l'ont quitté et
déchargé sans aucune réserve de toutes choses relatives
à l'exécution dudit mandat.

Leont Acte Surmodèle imprimé
et valant tout rendu.

Fait et passé à Bordeaux ce
dix-huit

L'an mil huit cent soixante
quatorze le onze mois.

Après lecture faite la dame Pitance
interpellée désigner par les notaires Sursignés à
délater le Sursigné, mandataire Pitance assigné aux
lrsd. notaires.

Pitance
Kussset

Enregistré à Bordeaux le 15 Mars
1874 Folio 8 Reçu Frais
Francs Diximes Sixante quinze Centimes

